

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze (14) jours.

Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste à l'adresse suivante : TOTAL SPRING France - Service clients – TSA 20039 - 75437 Paris Cedex 09, par courrier électronique à ma-demande@total-spring.fr, ou par téléphone au 3656 ou via le formulaire sur le site internet www.total-spring.fr/contact).

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Si vous avez demandé à commencer la fourniture de gaz et/ou d'électricité pendant le délai de rétractation, vous devrez nous régler un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informés de votre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Merci de compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.
Par courrier : A l'attention de TOTAL SPRING France - Service clients - TSA 20039 - 75437 PARIS CEDEX 09
ou par email : ma-demande@total-spring.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur l'offre :

TOTAL SPRING Electricité verte

Conclu le :

Nom

Prénom

Rue

N°

Code postal Ville

SIGNATURE :

Date